

— Appel à communication —

Congrès biennal de la Société française de musicologie -1^{re} édition : Lyon, 8-10 octobre 2020-

Pour donner une impulsion nouvelle au réseau musicologique français, la Société française de musicologie inaugure un rendez-vous d'échange privilégié sous la forme d'un Congrès international biennal.

La première édition de cette biennale sera accueillie du 8 au 10 octobre 2020 à Lyon par les départements de musicologie des universités de Lyon 2 et de Saint-Etienne, les équipes de recherches impliquées, le CNSMDL et l'ENS de Lyon. Elle sera aussi l'occasion d'accueillir l'une des premières sessions du réseau européen NEMS récemment constitué.

Itinérant, ce Congrès souhaite valoriser les différents lieux dans lesquels la musicologie est présente dans le territoire national, et se veut aussi un espace de rencontre ouvert à toutes les spécialités de la musicologie.

C'est pourquoi cet appel à communication, qui s'adresse à tous chercheurs et chercheuses, y compris aux plus jeunes, comporte deux catégories :

- 1. Appel à communication libre (20 minutes)
- 2. Appel à contribution aux sessions thématiques en lien avec les axes suivants portés par et avec les partenaires locaux : 1. Recherche et pratique ; 2. L'édition musicologique en français ; 3. Musique et médiation ; 4. Musique, cinéma, arts numériques.

Les organisateurs se réservent la possibilité de demander des ajustements en fonction des problématiques retenues pour ces sessions thématiques; et de proposer des formats et durées d'interventions adaptés.

Les propositions de communication et de contribution devront être rédigées en français ou en anglais, et comporter :

- un titre et le résumé de la proposition (2500 signes espaces compris),
- le **nom** et les **coordonnées** électroniques de leur auteur.e,
- et sa **biographie** mentionnant son **institution de rattachement**, le cas échéant (**1000 signes espaces compris**).

Date limite d'envoi des propositions : 15 février 2020, minuit

Réponses à adresser à : sfmusicologie@gmail.com

Comité d'organisation et institutions organisatrices

Département Musique et Musicologie, Université Lumière Lyon 2 : Emmanuel Reibel
Département de musicologie, Université Jean Monnet : Pierre Fargeton
Conservatoire National de Musique et de Danse de Lyon : Alain Poirier
École Normale Supérieure de Lyon : Chloé Huvet
IHRIM, Lyon & Saint-Étienne – UMR 5317 : Jean-Christophe Branger, Alban Ramaut
CIEREC, Saint-Étienne – EA n° 3068 : Anne Damon-Guillot
Passages XX-XXI, Lyon – EA 4160 : Céline Chabot-Canet
Société française de musicologie : Cécile Davy-Rigaux et Pierre Pascal
Doctorants : Guillaume Avocat (Université de Poitiers-CRIHAM, Sfm) ; Raphaëlle Blin
(Université de Lyon 2-IHRIM) ; Nancy Hachem (Sorbonne Université-IReMus, Sfm) ; Claire
Lapalu (Université de Saint-Étienne-CIEREC)

Comité scientifique

Voir le site internet de la Sfm (menus Accueil ou Activités) : https://sfmusicologie.fr/















CIEREC
Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Expression Contemporaine

EA • 3068 • SAINT-ETIENNE